

Procès-verbal de réception des ouvrages d'assainissement

Opération : Lotissement Ferservadou – COMMUNE D'ALBI

PREAMBULE

Le lotissement le FERSERVADOU a fait l'objet d'une réalisation sous la maîtrise d'ouvrage par la société « Terres de Vie » représenté par son président Monsieur PELISSIER Michel.

A l'intérieur de cette opération d'aménagement des voiries internes dénommées rue Simone SIGNORET, Allée Edwige FEUILLERE, Allée Alice SAPRITCH, rue Madeleine RENAUD, Allée Suzanne FLON et rue Sarah BERNHART ont été créées ainsi que des réseaux assainissement et un bassin de rétention des eaux pluviales.

Ces ouvrages n'ont pas la vocation à rester durablement du domaine privé de la société « Terres de Vie ». Ils constituent des biens de retour possible aux collectivités intéressées.

Les parties conviennent de la rédaction du présent procès-verbal pour formaliser la remise de ces ouvrages.

A – IDENTIFICATION DES PARTIES

- L'aménageur, « Terres de vie » représenté par Monsieur PELISSIER Michel,
- Le service assainissement de la communauté d'agglomération de l'Albigeois représenté par Monsieur Pierre Doat, Vice-président délégué à l'hygiène et l'assainissement

B – OUVRAGES CONCERNES

L'aménageur invite la communauté d'agglomération de l'Albigeois intéressée par les ouvrages à participer à la réception des ouvrages :

- Réseau d'assainissement eaux usées : 957 ml de collecteur en PVC CR8 de diamètre 200mm, 23 regards de visite béton diamètre 1000 mm, 73 boîtes de branchement.

- Réseau d'assainissement eaux pluviales : 469 ml de canalisation annelée diamètre 300 mm, 195 ml de canalisation annelée diamètre 400 mm, 197.5 ml de canalisation annelée diamètre 500 mm et 189.5 ml de canalisation annelée diamètre 600 mm, 17 regards de visite béton diamètre 1000 mm, 73 branchements individuels et 36 grilles avaloirs.
- Un bassin de rétention des eaux pluviales d'une contenance de 1800 m³ avec un ouvrage de régulation. Le débit de fuite est assuré par une canalisation en diamètre 160 mm. Ce bassin est clôturé par un grillage.

Ces ouvrages ont été réalisés dans le cadre d'une opération d'aménagement privée en exécution du marché suivant :

Assainissement : ENTREPRISE MAILLET TP – Bout du Pont 81120 LOMBERS

- Documents fournis dans le DOE : plans de récolement papier et dwg **A CALER**,
- Rapports d'inspection caméras du réseau d'eaux usées et du réseau d'eaux pluviales
- Tests d'étanchéité du réseau d'eaux usées ainsi que ceux des eaux pluviales après réparations.

C – SERVITUDE DE CANALISATIONS

Pas de servitude de passage sur ce lotissement

D - REMISE D'OUVRAGES

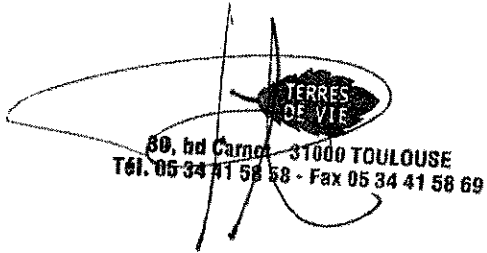
L'aménageur et la communauté d'agglomération de l'Albigeois reconnaissent la conformité et le bon entretien des ouvrages.
La communauté d'agglomération de l'Albigeois déclare accepter la remise des ouvrages.

EN CONSEQUENCE ET A COMPTE DE LA DATE DE DELIBERATION du conseil communautaire autorisant la rétrocession des ouvrages précités

- la remise des ouvrages par Monsieur PELISSIER Michel est constatée,
- la communauté d'agglomération de l'Albigeois assurera désormais la garde et la responsabilité des ouvrages d'assainissement réalisés,
- la communauté d'agglomération de l'Albigeois assurera l'entretien et la gestion des ouvrages remis, sous réserve des obligations résultant pour les entrepreneurs ayant réalisé les ouvrages, des clauses de garantie contenues dans leur marché et de leur responsabilité.

Fait à Toulouse, le 9/11/2016

Pour l'aménageur



Monsieur PELISSIER Michel

Fait à Saint Juéry, le

Pour le service assainissement de la
communauté d'agglomération de
l'Albigeois

Le vice- président délégué à
l'assainissement
Pierre DOAT

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. DOAT', is written over the printed name.

Envoyé en préfecture le 20/02/2017

Reçu en préfecture le 20/02/2017

Affiché le

SLOW

ID : 081-248100737-20170209-DEL2017_019-DE